

1. Ne craignez pas l'été
 2. À propos des débentures convertibles
 3. L'élaboration d'un programme d'investissement
 4. La Banque de Montréal élargit sa famille de fonds d'investissement
- Passez à un magasin BMO Ligne d'action
La sécurité nous tient à coeur



MANCHETTE

Ne craignez pas l'été

Par Levi Folk et Richard Webb

La plupart des animaux qui hibernent consacrent une bonne partie des belles journées d'été à se faire des réserves de nourriture en prévision de la période creuse de l'hiver. En Amérique du Nord, les investisseurs suivent habituellement le cycle opposé. La chute effarante des cours des actions survenue cet hiver permettra peut-être cependant à 2001 de se distinguer des années précédentes. Les investisseurs peuvent-ils pour autant s'attendre à un été fort en rebondissements?

À vous de juger. Le tableau ci-contre illustre le rendement de l'indice S&P 500 au cours des onze dernières années, en hiver et en été. L'hiver est défini comme la période allant du 22 décembre au 22 mars, alors que l'été s'étend du 22 juin au 22 septembre. D'un point de vue historique, l'hiver a toujours été une période propice aux marchés boursiers; en effet, ces derniers affichent depuis 1990 un rendement annuel moyen de 3,6 % pour cette période de trois mois.

Malheureusement, ce résultat est trompeur, puisqu'il tient compte de la dégringolade de près de 13 % de l'hiver 2001. Si l'on supprime cette anomalie des statistiques, on constate qu'entre 1990 et 2000, les marchés ont dégagé un rendement sur trois mois moyen de 5,2 % l'hiver.

À première vue, ces résultats peuvent sembler négligeables, mais ils dépassent largement ceux obtenus durant les mois d'été. Pendant la même période, entre 1990 et 2000, l'indice S&P 500 n'a en effet dégagé qu'un misérable 0,4 %. Jamais, durant cette période, les investisseurs d'été n'ont-ils obtenu des rendements supérieurs à 10 %. En fait, durant trois de ces années (1990, 1998 et 1999), l'été a même laissé des traces d'encre rouge dans tous les portefeuilles américains.

Cet écart saisonnier n'a rien à voir avec la température de l'air. Il est plutôt attribuable au thermomètre des bénéfices, qui baisse considérablement juste avant l'été. Le deuxième trimestre de l'année (qui se

termine en juin), est généralement faible, particulièrement pour les sociétés de haute technologie. Ce ralentissement se répercute sur le rendement du marché boursier au cours des mois d'été.

Le caractère saisonnier des revenus technologiques est bien connu. De nombreuses entreprises reportent même le renouvellement de leurs stocks, préférant attendre les nouveaux produits, qui sont habituellement mis en marché l'automne. Ce cycle s'alimente lui-même, étant donné que de nombreuses entreprises technologiques échangent des services et du matériel.

Pourquoi donc les investisseurs devraient-ils être positifs cet été? Pour plusieurs raisons : premièrement, la récession semble avoir été évitée aux États-Unis, ce qui est une excellente nouvelle pour les marchés. Ensuite, l'assouplissement de la politique monétaire de la Fed s'est traduit par un taux d'intérêt de 4 % pour les fonds fédéraux, dans la foulée des mesures les plus décisives depuis le début des années 1980. Ces facteurs alimenteront également les prix des actions.

Enfin, l'ampleur du repli enregistré l'hiver dernier laisse espérer que l'histoire ne se répétera pas et que les marchés amorceront



des hausses cet été. Les investisseurs n'avaient pas assisté à un repli comme celui de l'hiver 2001 dernier depuis plusieurs dizaines d'années. L'économie mondiale ne s'en porte pas plus mal : l'inflation reste sous contrôle, et les gouvernements sont déterminés à réduire leurs dépenses. Plus important encore, les consommateurs demeurent optimistes et continuent de dépenser, et d'épargner. Le mécontentement hivernal des investisseurs pourrait donc fondre devant la vague de chaleur dégagée par les marchés.

Levi Folk et Richard Webb exploitent Transmission Media Inc. à Toronto.

S&P 500

Été	Valeur initiale	Valeur de clôture	Écart (%)	Hiver	Valeur initiale	Valeur de clôture	Écart (%)
90	360,47	311,32	-13,63	90	347,42	335,69	-3,38
91	377,75	385,92	2,16	91	331,75	367,48	10,77
92	403,4	417,44	3,48	92	396,82	409,91	3,30
93	445,93	457,74	2,65	93	439,03	448,76	2,22
94	453,09	459,67	1,45	94	467,38	468,64	0,27
95	551,07	581,73	5,56	95	459,83	495,95	7,86
96	666,84	686,48	2,95	96	611,96	650,62	6,32
97	878,62	951,93	8,34	97	746,92	784,1	4,98
98	1119,49	1066,09	-4,77	98	939,13	1095,55	16,66
99	1333,06	1280,41	-3,95	99	1228,54	1262,14	2,73
2000	1441,48	1448,73	0,50	2000	1458,34	1527,35	4,73
		Moyenne	0,43	2001	1305,97	1139,87	-12,72
						Moyenne	3,64



À propos des débetures convertibles

Tout le monde sait que pour réussir ses placements, il faut diversifier son portefeuille. Cela signifie qu'il faut savoir trouver la proportion d'actions, de titres à revenu fixe et de liquidités qui correspond à son degré de tolérance au risque et à sa situation financière.

Les débetures convertibles vous permettent de diversifier instantanément les titres contenus dans votre portefeuille. Elles sont des placements hybrides uniques qui présentent les caractéristiques de l'action et de l'obligation. Elles offrent aussi aux investisseurs le meilleur des deux mondes, soit le potentiel de croissance d'une action et la sécurité potentielle d'une obligation.

Vous achetez une obligation sur un parquet en parts d'une valeur nominale de 1 000 \$, comme s'il s'agissait d'une obligation traditionnelle. Le prix de l'obligation peut être supérieur ou inférieur à sa valeur nominale, compte tenu de divers facteurs, dont son taux d'intérêt nominal, le taux d'intérêt du marché et le risque de crédit de la société émettrice. En règle générale, les intérêts sont versés deux fois par année, et le capital est remboursé à l'échéance. La plupart des obligations convertibles sont des débetures, ce qui signifie qu'elles sont garanties par la cote de solvabilité globale de la société émettrice. N'oubliez toutefois pas de vérifier les modalités de la conversion; elles peuvent varier selon les débetures, contenir une clause de conversion automatique après un certain délai ou comporter d'autres engagements de la sorte.

Si vous jugez que les cours des actions sont faibles, mais qu'ils n'ont pas encore atteint leur plancher, vous pourriez investir dans une débenture convertible, qui vous offre une solution de rechange à moindre risque tout en vous versant un revenu et en vous permettant de bénéficier de la remontée éventuelle des actions.

L'obligation peut, en tout temps, être convertie en un nombre défini d'actions ordinaires de la société émettrice, établi selon

le prix de conversion de l'obligation. Supposons, par exemple, une obligation assortie d'un prix de conversion de 25 \$. Si vous détenez pour 10 000 \$ de cette obligation, vous pouvez en tout temps convertir le tout en 400 ($10\ 000\ \$/25 = 400$) actions ordinaires de l'entreprise. Le prix du marché des actions ordinaires, multiplié par le nombre d'actions pouvant résulter de la conversion (prix du marché x nombre d'actions), est appelé « valeur de conversion ». Il s'agit de la valeur que vous obtiendriez si vous décidiez de convertir l'obligation et de vendre vos actions. L'obligation se négociera toujours à une valeur supérieure à cette valeur de conversion, quel que soit le cours de l'action ordinaire, parce que vous avez la possibilité de convertir l'obligation et d'acheter des actions ordinaires, et que cette possibilité a une certaine valeur. Alors, qu'est-ce que cela signifie?

Si nous comparons une obligation convertible avec une action ordinaire, nous constatons que lorsque le cours de l'action

augmente, la valeur de l'obligation progresse et s'il recule, la valeur de l'obligation diminue également; elle ne chutera toutefois habituellement pas en deçà de la valeur du placement, et fonctionnera dès lors comme une obligation traditionnelle. Il importe de se rappeler que la détérioration de la cote de solvabilité d'une entreprise peut amener l'obligation à se replier à un niveau inférieur à la valeur du placement. En général, le prix des obligations augmente plus qu'il ne diminue, quel que soit le mouvement à la hausse ou à la baisse du cours des actions ordinaires.

Aucune valeur n'est habituellement associée à la conversion de l'obligation en action ordinaire. Vous obtenez donc le meilleur des deux mondes en conservant la débenture convertible, car vous jouissez alors des avantages de la propriété des actions ordinaires tout en bénéficiant de la protection du capital que confère la débenture.

Communiquez avec un spécialiste en titres à revenu fixe pour en savoir plus.

Fonds iUnits d'obligations

Au mois de novembre 2000, la popularité des fonds cotés en bourse (FCB) s'est étendue au marché canadien des titres à revenu fixe, à la suite de la mise en marché du Fonds iUnits d'obligations de 5 ans du gouvernement du Canada (iG5) et du Fonds iUnits d'obligations de 10 ans du gouvernement du Canada (iG10) (respectivement les symboles XGV et XGX). Chacun de ces fonds tente de reproduire le rendement des obligations du gouvernement du Canada de 5 ans et de 10 ans respectivement, en achetant des obligations de référence et en investissant dans des contrats à terme sur obligations. Les fonds, qui n'exigent aucun placement minimal et comportent un ratio de frais de gestion (RDG) fixe de 0,25 %, sont à la portée de tous les investisseurs. Il importe toutefois de souligner certains points : d'abord, une obligation traditionnelle verse un revenu semestriel déterminé au taux du coupon, alors que les fonds iUnits d'obligations versent un revenu d'intérêt semestriel inconnu. Ensuite, lorsque vous achetez une obligation traditionnelle, le taux de rendement qui est divulgué est celui que vous obtiendrez si vous conservez le titre jusqu'à l'échéance. Dans le cas des fonds iUnits, le taux de rendement peut fluctuer, comme dans le cas d'un fonds d'obligations, et le taux de rendement final dépend de la performance du fonds et de son rapport avec l'obligation de référence indiquée.



L'élaboration d'un programme d'investissement

Par Susan Prince

Vous êtes un investisseur averti. Vous vérifiez régulièrement l'état de votre portefeuille. Vous avez à l'œil les principaux indicateurs du marché. Vous analysez même les données de base d'une entreprise avant d'en acquérir les titres. Mais avez-vous un plan?

La quantité d'information disponible en matière de placement augmente chaque jour. Bien qu'elle permette aux investisseurs autonomes de prendre des décisions éclairées, elle les oblige aussi à faire plus de choix, ce qui complique la mise en œuvre – et le maintien – d'une stratégie de placement à long terme. Que vous investissiez en vue de votre retraite ou pour réaliser un objectif à plus court terme, vous devriez en tout temps gérer votre portefeuille en fonction de cet objectif.

Alors, par où devez-vous commencer? Bonne question. L'élaboration d'un programme d'investissement n'est pas nécessairement complexe. En suivant les étapes ci-dessous, vous pourrez utiliser tous les outils qui sont à votre disposition, sans perdre de vue vos objectifs globaux.

Définissez vos objectifs de placement à long terme en fonction de votre actif actuel

Quels que soient vos objectifs de placement, votre actif actuel déterminera, dans une certaine mesure, votre programme d'investissement global. Ainsi, si vous êtes jeune, cotiser à un REER est peut-être le moindre de vos soucis. Il importe tout de même d'examiner votre actif actuel. Rappelez-vous que les niveaux de risque peuvent être mesurés en fonction de votre actif. Il n'y a que vous qui puissiez déterminer le degré de risque que votre portefeuille et vous pouvez tolérer.

Répartissez vos placements entre les diverses catégories d'actif

Les épargnants choisissent les catégories d'actif de leur portefeuille en fonction de leurs goûts particuliers. Diversifier adéquatement son portefeuille ne se limite pas à y inclure toutes les catégories d'actif,

bien au contraire. Vous devez d'abord examiner votre degré de tolérance au risque et votre situation personnelle, puis tenir compte de vos besoins en matière d'équilibre. La diversification permet de répartir le risque de votre portefeuille et d'en réduire la volatilité.

Diversifiez à l'intérieur des catégories d'actif

Après avoir choisi une combinaison de catégories d'actif, vous devez vous attaquer à la diversification de ces catégories – sur le plan géographique ou sectoriel. En effet, être un investisseur averti signifie également être en mesure de décider dans quelles régions du monde vous désirez placer votre avoir.

Le choix d'un secteur est tout aussi important. Les entreprises technologiques de faible capitalisation vous emballent? Vous préférez un secteur plus prévisible de l'ancienne économie réputé pour sa stabilité? Enfin, chaque secteur est composé de sous-secteurs qui peuvent susciter votre intérêt.

Si vous avez repéré un secteur qui vous intéresse, vous pouvez utiliser le Sélecteur de fonds de Morningstar Canada pour trouver le fonds d'investissement qui vous aidera à compléter votre portefeuille.

N'oubliez pas le style

Un produit de placement tel qu'un fonds d'investissement peut être géré en fonction d'un style donné : dynamique, modéré, à faible risque, et toutes les nuances intermédiaires. Le choix du style de placement doit tenir compte de plusieurs facteurs, y compris les préférences de l'investisseur. Comme dans le cas des catégories d'actif, la diversification constitue le meilleur moyen de choisir un style de placement; aucun style donné ne peut en effet surmonter toutes les conjonctures des marchés.

Utilisez les outils disponibles pour surveiller et gérer votre portefeuille

Le nombre d'outils disponibles pour le suivi et la gestion de votre portefeuille croît sans cesse et peut même parfois devenir



étourdissant. Vous devez donc identifier les outils dont vous avez besoin et savoir comment les utiliser. Il est important que vous effectuiez le suivi de votre portefeuille pour vous assurer qu'il conserve les positions idéales; ces dernières peuvent en effet changer selon l'évolution des différents placements qui le composent. Vous voudrez sans doute rééquilibrer votre portefeuille de façon périodique pour le ramener à l'intérieur de sa composition initiale.

Pour suivre l'évolution de votre portefeuille, choisissez simplement « Répartition de l'actif » dans la section « Renseignements sur le compte » lorsque vous consultez votre compte BMO Ligne d'action en ligne.

Envisagez les objectifs de placement précis comme les « cartes routières » de votre avenir financier – ne partez pas sans elles. En définissant dès le départ vos objectifs de placement, vous simplifierez l'orientation de votre portefeuille.

Susan Prince est analyste en actions pour la chaîne ROB TV et est également réalisatrice, avec Jim O'Connell, de Market Call, l'émission interactive diffusée tous les midis sur la chaîne. Elle est une membre de l'AIMR (Association for Investment Management & Research).



LIGNE D'ACTION

La Banque de Montréal élargit sa famille de fonds d'investissement

Le Groupe de Fonds Guardian, réputé pour sa vaste gamme internationale de fonds d'investissement, vient de se joindre à la famille de fonds d'investissement de la Banque de Montréal.¹ Le Groupe de Fonds Guardian fonctionnera en

tant qu'entité distincte au sein du Groupe de sociétés de la Banque de Montréal et conservera la même équipe de direction. Les fonds continueront d'être offerts à l'échelle de BMO Ligne d'action. Pour connaître tous les

détails de cette acquisition, visitez le site www.bmo.com/fonds.

¹La transaction est sujette à l'approbation des organismes de réglementation et des actionnaires et devrait être conclue d'ici le milieu de l'été.



CONSEILS ET TACTICS

Passez à un magasin BMO Ligne d'action

Dans le monde de l'investissement autonome, il est impossible d'en savoir trop ou d'obtenir trop de service. Voilà pourquoi nous sommes heureux d'annoncer que dès cet été, vous aurez accès à une autre ressource pratique en matière de placement : les magasins BMO Ligne d'action.

Réputés pour la convivialité et l'ingéniosité de notre service de transactions en ligne, nous avons décidé d'ouvrir des magasins physiques dans le but d'offrir aux investisseurs sérieux cette même expérience de placement, dans un contexte chaleureux et amical.

Nos clients nous ont dit qu'ils souhaitent acquérir de meilleures connaissances et obtenir des

renseignements détaillés ainsi qu'un service personnalisé; voilà ce que leur proposeront ces nouveaux établissements. Les clients pourront dorénavant se détendre dans une atmosphère unique et tirer parti du large éventail de matériel éducatif et de placement mis à leur disposition. Ils pourront en outre assister à des séminaires informatifs qui leur présenteront plusieurs points de vue et des idées nouvelles en matière de gestion de portefeuille.

Des professionnels en placement seront sur place pour leur expliquer en détails les services de BMO Ligne d'action et les plus récents outils de placement en ligne.

Que vous soyez un investisseur autonome débutant ou chevronné, ces nouveaux « magasins » BMO Ligne d'action constituent une ressource complémentaire pour la gestion efficace de vos finances.

Passez à l'un des magasins BMO Ligne d'action, situés aux endroits suivants : First Canadian Place, à Toronto; Lime Ridge Mall, à Hamilton; Masonville Place, à London; et Fifth Avenue Place, à Calgary. Pour mieux servir nos clients, les établissements de Hamilton et de London, sis dans des centres commerciaux, seront ouverts le samedi.



RECHERCHES SUR LE WEB

La sécurité nous tient à coeur

À BMO Ligne d'action, nous comprenons que l'accès électronique pratique à votre compte et la sécurité des renseignements financiers qui vous concernent sont deux choses qui vous tiennent à coeur. C'est pour cette raison que nous faisons appel à l'une des plates-formes de négociation les plus sûres offertes en Amérique du Nord. Nous pouvons prendre en charge des navigateurs sécuritaires grâce à des pare-feux et une technologie d'encodage qui assure la protection de vos renseignements, et nous mettrons bientôt en oeuvre plusieurs améliorations qui vous

procureront une plus grande sécurité.

Cet été, BMO Ligne d'action lancera une nouvelle fonction de gestion des mots de passe qui permettra aux clients de choisir ou de modifier le mot de passe en ligne qui leur permet d'accéder à leur compte. Grâce à cette fonction, les clients pourront accéder à leur compte par le biais de notre site Web, de Télétransactions BMO Ligne d'action ou d'un appareil sans fil.

BMO Ligne d'action en fait un peu plus pour offrir une sécurité accrue à ses clients. Ainsi, outre le mot de passe d'ouverture de session que nous

mentionnions plus tôt, les clients pourront choisir un mot de passe de négociation distinct, que vous devrez entrer à partir de votre mode d'accès préféré avant que votre ordre ne soit exécuté.

L'une des façons les plus importantes d'assurer la sécurité de vos renseignements personnels consiste à préserver la confidentialité de votre mot de passe et à fermer votre fureteur après chacune de vos sessions.

Surveillez la parution de renseignements complémentaires sur cette emballante mise à niveau.

Pour accéder à votre compte BMO Ligne d'action composez le 1 888 776-6886 ou visitez bmolignedaction.com.

¹⁰ « BMO », « le médaillon contenant le M souligné » et « Ligne d'action » sont des marques de commerce déposées de la Banque de Montréal utilisées sous licence.

BMO Ligne d'action Inc. est une filiale en propriété exclusive de la Banque de Montréal.

*Quicken.ca est le site Web financier et d'investissement le plus complet au Canada.

Quicken.ca est offert par Rogers iMedia en vertu d'une licence exclusive accordée par Intuit Canada limitée.

Les articles du présent bulletin constituent une source générale d'information et ne doivent pas être considérés comme des conseils personnels en matière d'investissement ou de planification fiscale. Nous avons fait de notre mieux pour que le contenu de ce bulletin soit exact au moment de la publication. Les points de vue exprimés et les renseignements fournis dans

ces articles sont attribuables uniquement aux auteurs. Veuillez faire parvenir vos commentaires et suggestions à la rédaction, *BMO Ligne d'action*, First Canadian Place, 100 King St. W., 54th Floor, Toronto (Ontario) M5X 1H3.

